

2023/09/06/04

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIIN 2023

Date de convocation :
22/05/2023

Convocation affichée le :
22/05/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 23
Procuration (s) : 4
Votants : 27

Reçu en Préfecture de
VANNES le
Certifié exécutoire le
Publié ou notifié le
A GOURIN, le.....
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

L'an deux mille vingt-trois à vingt et une heures, le neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : PHILIPPE Jean-Luc, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, LE NAOUR Roger.

Procuration(s) : PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane, TROALEN Anne à PERON Matthieu, BOUËDEC Jean-Michel à PICARDA Styren, LE NAOUR Roger à NÉDÉLEC Rémi.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

4 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - RECRUTEMENT GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES A TEMPS COMPLET - EFFET A COMPTER DU 16 JUILLET 2023

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération en date du 29 septembre 2017 créant l'emploi de rédacteur à temps complet pour le poste de gestionnaire des ressources humaines.

Suite à la demande de mutation de l'agent administratif au 16 juillet 2023, la vacance d'emploi a aussitôt été déposée sur la plateforme « Emploi Territorial ».

Monsieur le Maire propose que cet emploi à temps complet soit pourvu, à compter du 16 juillet 2023,
par un fonctionnaire de :

- catégorie B de la filière administrative, aux grades de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe
- catégorie C de la filière administrative, aux grades d'adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourraient être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B ou C.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

DONNE un avis favorable à ces propositions.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 09 juin 2023

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance,

A blue ink signature of Catherine HENRY, consisting of a stylized, flowing script.

Catherine HENRY.